

10

QUESTIONS RÉPONSES

Tout comprendre sur les Nappes profondes et les économies d'eau en Gironde

En Gironde, 97 % de l'eau potable est issue des nappes profondes souterraines. Une eau d'excellente qualité, abondante, mais par endroits surexploitée. Préserver ce patrimoine précieux est un défi collectif que les pouvoirs publics ont saisi, avec un objectif principal : réduire les prélèvements en donnant la priorité aux économies d'eau.

www.jeconomiseleau.org



**NAPPES
PROFONDES
DE GIRONDE**

1 Les nappes profondes de Gironde, c'est quoi ?

En Gironde, nos réservoirs d'eau potable sont les nappes profondes. Il ne faut pas les confondre avec les nappes phréatiques de surface. Ce sont des eaux de plusieurs milliers d'années, stockées dans des formations géologiques profondes. Ces réserves sont abondantes, avec une eau d'excellente qualité, que nous consommons chaque jour. Elles peuvent sans difficulté nous fournir plus que les 160 millions de m³ que nous y prélevons chaque année. Mais en prélevant trop dans certaines nappes en certains lieux, nous les exploitons très mal et les mettons en péril.

En Gironde, 97 % de l'eau potable est issue de nappes souterraines.

2 Comment préserver ce patrimoine commun ?

Pour bénéficier durablement de ces nappes, il faut les maintenir en bon état, voire restaurer localement ce bon état. Les règles d'une bonne gestion de cette richesse commune à tous les Girondins ont été définies par les pouvoirs publics. Cette réglementation impose en priorité des économies d'eau complétées localement par une nouvelle répartition de nos prélèvements dans l'espace et entre les nappes.

3 Quand les pouvoirs publics ont-ils pris ce problème en compte ?

Les premières interrogations remontent à 1957 et ont motivé l'organisation d'un suivi porté par le Département de la Gironde. À la fin des années 90, les pouvoirs publics se sont mobilisés autour d'une démarche de gestion concertée et les données recueillies durant 40 ans ont permis de diagnostiquer la surexploitation de certaines nappes. Création du SMEGREG et installation d'une Commission Locale de L'Eau aboutiront en 2003 à l'adoption d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) pour les Nappes profondes de Gironde, 1^{er} SAGE approuvé dans le bassin Adour Garonne.

4 Que prévoit le SAGE des Nappes profondes ?

En 100 dispositions, le SAGE des Nappes profondes organise l'accès aux nappes profondes et l'usage de leurs eaux. Par sa dimension réglementaire, il encadre toutes les activités susceptibles d'avoir un impact sur les nappes. Il a aussi une forte vocation pédagogique avec un axe fort sur l'information et la sensibilisation du grand public.

Le SAGE réglemente l'accès aux nappes profondes et donne la priorité aux économies d'eau.

5 Cette politique de gestion de l'eau est-elle efficace ?

Plusieurs indicateurs, et en particulier la réduction globale des prélèvements dans les nappes profondes depuis 2003, démontrent que le SAGE est efficace et peu coûteux. Entre 2005 et 2014, les pertes annuelles sur les réseaux de distribution ont diminué de 10 millions de m³. Ces efforts pour les économies d'eau sont à poursuivre, car ils permettent de limiter les investissements dans la recherche de nouvelles ressources.

Entre 2003 et 2022, la Gironde a accueilli 300 000 nouveaux habitants sans augmenter les prélèvements dans le milieu naturel pour la production d'eau potable.

6 Qu'entend-on par ressources de substitution ?

Même en mobilisant tout le gisement d'économies d'eau, des problèmes de surexploitation locale persisteront. Pour supprimer les prélèvements en excès, plus de 16 % de nos sources actuelles d'approvisionnement, soit 20 millions de m³, devront être remplacées. C'est le rôle historique du SMEGREG que d'étudier les solutions possibles pour cette substitution.

7 Les fuites sur réseaux ont-elles diminué ?

Les fuites sur les réseaux d'eau potable sont inévitables. En 2003, elles représentaient près de 25 % des volumes prélevés. Elles ne pèsent plus que 20 % aujourd'hui. Ce résultat est le fruit des actions imposées par le SAGE, notamment avec les diagnostics de réseaux. Aujourd'hui, tous les services d'eau potable alimentés par des ressources déficitaires doivent mettre en place un suivi continu et précis de leurs réseaux afin de détecter les fuites dès qu'elles apparaissent et les réparer sans délai.

Grâce au SAGE
plus de **10 millions de m³**
de fuites **en moins chaque année.**

8 Les économies d'eau restent donc une priorité ?

Oui, et c'est vrai pour tous ! La pédagogie est indispensable pour changer les comportements et modifier les habitudes de consommation du grand public. Cet effort de sensibilisation et d'information est mené par la Commission Locale de l'Eau, avec l'ensemble des collectivités territoriales du département, l'Éducation nationale et le monde associatif.

9 Que sont les Espaces Info Economies d'Eau ?

Ce dispositif vise à sensibiliser les Girondins aux enjeux de la gestion de nos nappes profondes et du bon usage de l'eau potable. Il les guide aussi de façon très pratique dans les gestes et les équipements pour réaliser facilement des économies d'eau. Plusieurs associations partenaires interviennent sous différentes formes : stands, ateliers, conférences... avec plusieurs outils pédagogiques.

Chacun peut réduire
facilement sa consommation d'eau
de **40 % environ**, sans perte de confort.

10 Qu'est-ce que le programme Eau, un Enjeu Majeur ?

Depuis 2005, ce partenariat avec l'Éducation nationale vise à faire de tous les jeunes Girondins des écocitoyens conscients de la valeur de l'eau et de l'intérêt de son utilisation raisonnée. Plus de 12 000 élèves de la maternelle au collège sont sensibilisés chaque année sur la valeur patrimoniale de l'eau des nappes profondes.

**“ L'eau des nappes profondes de Gironde :
une richesse commune à tous les Girondins
Économisons la ! ”**

quelques chiffres...

160 millions de m³ : volume annuel des prélèvements dans les nappes profondes, tous usages confondus (agriculture, industrie...)
dont 120 millions pour notre alimentation en eau potable.

97 % de l'eau potable en Gironde est issue des nappes profondes.

20 % depuis 2003 : les volumes prélevés par habitant dans les nappes profondes ont diminué de plus de 20 % (soit près de 20 m³ prélevés en moins par habitant).

400 forages en Gironde répartis sur tout le département puisent notre eau potable dans les nappes profondes.

20 millions m³/an, c'est la capacité de production sur de nouvelles ressources à trouver pour restaurer le bon état des nappes déficitaires aujourd'hui. Un premier projet de 10 millions de m³/an porté par Bordeaux Métropole devrait être mis en service en 2027.

Qui fait quoi ?

L'**État** : définit les orientations de la politique de l'eau en France. Localement, le Préfet coordonne les actions des services de l'État, assure la mise en œuvre de la réglementation et contrôle son respect (police de l'eau). Etablissement public de l'État, l'**Agence de l'Eau Adour-Garonne** met en œuvre les décisions du Comité de bassin, perçoit des redevances auprès des utilisateurs de l'eau et accompagne financièrement les acteurs qui agissent pour la restauration ou la préservation du bon état des eaux.

La **CLE** : la Commission Locale de l'Eau a élaboré le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Nappes profondes. Elle fixe, à travers ce schéma, les objectifs de la gestion de ces ressources et précise les moyens pour les atteindre. La CLE évalue l'efficacité du SAGE au travers d'un tableau de bord et réoriente si besoin l'action publique.

Le **SMEGREG** : chargé de garantir la gestion équilibrée et durable des nappes profondes de Gironde, il regroupe le Conseil départemental, Bordeaux Métropole et 29 autres services d'eau potable du département (près de 75 % de l'eau potable prélevée dans les nappes profondes). Reconnu en 2015 par l'État en tant qu'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), il veille à la cohérence et l'efficacité de l'action publique à l'échelle du département. Il est aussi secrétariat technique de la CLE du SAGE Nappes profondes.

Le **Département** : agit depuis près de 60 ans pour la connaissance des nappes profondes. Il accompagne les projets d'économie d'eau dans les bâtiments publics et la gestion patrimoniale des infrastructures d'alimentation en eau potable des communes et de leurs groupements via une assistance technique et des aides financières. Le Conseil départemental assure le secrétariat administratif de la CLE.

Les **Communes** : l'alimentation en eau potable est une compétence des communes qu'elles exercent seules ou en groupement. Proche de 100 il y a peu, le nombre de services d'eau potable en Gironde est inférieur à 70 et va diminuer encore avec la réorganisation de la coopération intercommunale. Pour produire l'eau potable, ces services exploitent près de 400 captages qu'ils doivent entretenir et protéger.

En savoir +

www.jeconomiseleau.org

le **site de référence** sur les économies d'eau.

LA LETTRE des Nappes profondes de Gironde : actualités, informations, suivi des indicateurs, projets... (www.smegreg.org pour s'abonner).

contact@smegreg.org

Tél. : 05 57 01 65 65



SMEGREG
EPTB

NAPPES PROFONDES
DE GIRONDE